

Il est demandé beaucoup d'efforts aux personnels de l'Inrap et des SRA mais que fait le ministère pour les personnels pour améliorer leurs carrières, leurs rémunérations, leurs régimes indemnitaires, leurs frais de déplacement à partir du domicile, leurs frais de missions qui n'ont pas augmenté depuis 2002 ?

RIEN.

Doit-on rappeler, pour la énième fois, que les personnels sont constamment en mission et que par ailleurs l'absence de revalorisation dans tous les domaines cités ci-dessus impacte durablement leur pouvoir d'achat ?

Nous vous demandons à votre tour de faire les efforts nécessaires pour améliorer le pouvoir d'achat des personnels.

Enfin, sachez que l'attachement à l'Inrap des personnels et de beaucoup d'usagers est grand et profond. Un établissement public administratif est la garantie multiple de la continuité de l'Etat sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra marin, de l'égalité de traitement des usagers et des missions de diffusion scientifique et citoyenne de la recherche archéologique.

Quid des futures réformes, et en cours, de votre gouvernement et leurs impacts sur les services de l'Etat et l'établissement ?

Pérennité du financement du service public de l'archéologie préventive.

La pérennité du financement du service public de l'archéologie, notamment de l'Inrap, n'est toujours pas assurée par la loi de 2003. Pour la RAP, les nombreuses exonérations, tant légales qu'illégales, dont elle fait l'objet, affaiblissent les moyens d'action de l'Inrap et des collectivités territoriales. Cela ne permet pas à l'Etat de garantir une protection patrimoniale optimale. De la même manière, le financement du FNAP connaît de telles difficultés que les aménageurs les plus nécessiteux, sont dans le plus grand embarras du fait des carences du rendement de la RAP. Enfin, l'allocation des moyens dévolus à la recherche connaît son plus bas niveau depuis la création de l'Inrap contrariant ainsi les missions fondamentales de l'établissement. La loi de 2003 a atteint ses limites et la situation ne peut plus durer. Vous devez tout mettre en oeuvre pour que les missions de détection et de recherche soient garanties par l'Etat au travers d'un financement pérenne et durable. En outre, ceci devrait permettre une meilleur mutualisation des moyens pour les petits aménageurs.

C'est pourquoi les organisations syndicales signataires déposent un préavis national de grève reconductible auprès du Ministre de la Culture pour les agents de l'Inrap, pour le jeudi 3 décembre 2009, afin d'obtenir satisfaction sur les points revendicatifs suivants :

- **Pérennité du financement du service public de l'archéologie préventive.**
- **Maintien du siège de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives à Paris.**
- **Devenir du service public de l'archéologie préventive, de ses missions et de ses personnels.**

Conformément à la législation, nous demeurons disponibles pour toute négociation durant la durée de ce préavis.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour le SGPA CGT Culture

Pour le Snac-FSU

copie à la Ministre de la recherche.